suivant cet ami, si les Japonais s'emparaient de Pékin et du sceau impérial, le mikado pourrait devenir l'empereur de la Chine, et on voit quelle influence pourrait exercer sur les destinées de l'Europe l'alliance de ces deux grands peuples asiatiques.

Mais heureusement, objecte le conférencier, les Japonais et les Chinois sont séparés par la haine. De plus, il faut tenir compte des conditions économiques et sociales de ces pays. Enfin la Chine comprend encore une nombreuse population aborigène indépendante, et il ne faut pas oublier que le gouvernement Tartare a mis plus d'un siècle pour soumettre la Chine, avec les moyens les plus violents. Le péril n'est donc pas imminent pour l'Europe.

M. le général Chanoine établit ensuite un parallèle entre les armées chinoises et japonaises, la première se trouvant maintenant dans un désarroi complet, la seconde ayant apporté au contraire une sûreté et un coup d'œil étonnant dans les opérations militaires.

Autre détail important à signaler, c'est le développement prodigieux qui a été pris par la flotte japonaise.

Cette série d'évènements dans le conflit sino-japonais a eu une conclusion à laquelle on était loin de s'attendre : les Anglais, qui poussaient de toutes les façons leur influence en Chine, ont maintenant un revirement, et ce qui le prouve, ce sont les tentatives de rapprochement avec la Russie.

M. le général Chanoine, après avoir attiré l'attention des Sociétés de géographie sur cette question Sino-Japonaise qui mérite d'être suivie de près, termine sa causerie par une nouvelle série de projections très curieuses, sur lesquelles il fournit de fort instructifs détails.

De longs applaudissements ont salué la remarquable conférence de M. le général Chanoine, et tout l'auditoire s'est joint par ses acclamations aux remerciements adressés par M. Masurel au brillant officier général, qui a le droit, ainsi qu'il a été dit, de revendiquer une part glorieuse dans le succès de cette armée japonaise dont il venait de parler.

On conservera longtemps, à la Société de Géographie de Tourcoing, le souvenir de la conférence de dimanche.

Un accident de travail. — Jules Seuret âgé de 13, ans, tireur de cordes chez M. Honoré, fabricant de tapis, rue de la Laite a été blessé assez grièvement au pouce de la main gauche par un crochet de verge. Il a reçu les soins du docteur Bernard. Il n'aura pas à subir d'interruption de travail : on lui a donné une autre occupation en attendant qu'il puisse retourner à son métier.

A la frontière. — Les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière deux convois comprenant 25 expulsés et 4 extradés arrêtés en France à la demande du gouvernement belge, savoir :

Pierre Huyghe, né à Dedeleni, qui était venu se réfugier à Marcq-en-Barœul ; Oscar Minars et Georges Duquennes, nés à Bruxelles, arrêtés à Lille ; et Gabriel Vermeulen, né à Gand, ouvrier de fabrique sortant de la prison de Loos. Tous quatre sous la prévention de vols qualifiés, les trois premiers par le Parquet de Bruxelles et l'autre par le Parquet de Gand.

Les expulsés avaient été condamnés à Lille, Douai, Beauvais, Clermont, Rouen et Etampes. Deux étaient expulsés par mesure de police : François Godefroi, âgé de 41 ans, né à Liège, armurier, arrêté à Paris pour suspicion de fabrication de fausse monnaie; et une femme Philomène Counard, âgée de 38 ans, ouvrière de filature, née à Templeuve (France), mais ayant perdu sa nationalité par son mariage avec un Belge. Elle était expulsée pour inconduite.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
— *COURS du Lundi 24 Décembre 1894* —
SARDINES FUMÉES, 15 cent. la douzaine
Escargots (pâte au beurre d'Oostende) 0.8 la douz.
Limandes soles, 0.90 centimes le 1/2 kilo

Crustacés		Marée fraîche	1/2 k
Langoustes extra	« à » » fr.	Cabillaud	1.00
Homards (gros)	» » à » f.	Maquereaux	»,»»
Crabbes	0,50 et 1,00	Soles	2.25
Ecrevisses (moyennes)	0... et 0...	Turbots	2.00
Escargots, la douz.	0.70 et 0.80	Bar	»,»»
HUITRES	(la douz.)	Barbue	3.00
Marennes blanches extra	1.50	Raies	0.40
Anglaises (extra-fines)	2.00	Flotte	»,»»
Moules (le kilo)	0.15	Rougets	0,80
Salaisons		Carrelets (pleis)	0.60
Saumon rouge le 1/2 kil.	1.00	Truite saumonée	»,»»
Morue nouvelle, le 1/2 k.	0.75	Anguilles de rivière	»,»»
Harengs saurs à 05 2 p. 15 ct	0,10 pièce	Anguilles de mer	»,»»
Harengs salés 2 p. 15 c.	et 10 c. pièce	Vives	»,»»
Craquelots	0,15 la pièce	Saumon blanc	»,»»
		Crevettes	»,»»
		Brochet (eau douce)	»,»»
		Merlans	1.00
		Eperlans	»,»»
		Merluches	»,»»
		Harengs frais, 2 pour	»,»»

GROS ET DÉTAIL
Véritables Keapers, harengs fumés sans sel 0,20 la pièce,
HUITRES VICTORIA superfines, sans rivales, 40 fr. le cent sur commande

LILLE

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES DE LILLE.— Lundi 24 décembre, à 3 h. 1/4. Le R. P. Fristot : Le droit nouveau et la société moderne.

4 h. 1/2. M. Eugène Duthoit : Origines historiques du Parlement britannique.

Jeudi 3 janvier à 3 h. M. le comte de Vareilles : Le contrat social d'après J.-J. Rousseau.

4 h. M. le chanoine J. Didiot : Classification philosophique des sociétés.

Elections au Tribunal de Commerce de Lille. — Dimanche a eu lieu le scrutin de ballottage, pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Lille. Voici les résultats connus de huits cantons :

Nomination de deux juges : Ont obtenu Alfred Thiriez, 516 voix, Bocquet 514, Hector Wargny 506, Auguste Bonte 499.

Nomination de deux juges suppléants : MM. Henri Roger 461 voix, Georges Wallaert 499.

CANTON D'ARMENTIÈRES. — Il n'y a eu que 59 votants sur 837 inscrits.

Nomination de quatre juges : MM. Bocquet 52 voix, Hector Wargny 52, Auguste Bonte 51, Alfred Thiriez 51.

Nomination de deux juges suppléants : MM. Henri Roger 47 voix et Georges Wallaert 47.

Séance solennelle de la Société des Sciences. — Dimanche a eu lieu, à une heure, au Grand-Théâtre, rempli en cette circonstance d'une nombreuse assistance, la distribution solennelle des récompenses que la Société des sciences accorde tous les ans au mérite, au travail et au dévouement.

Le discours d'usage a été prononcé par notre ancien et estimé confrère, M. H. Verly, président de la Société des sciences. M. Verly avait choisi un sujet qu'il connait bien et très finement il a exposé à ses auditeurs le fonctionnement d'un journal... il y a vingt ans.

Voici le texte de ce discours :

Prenons pour type un journal du soir. Aux heures près, les faits seraient indentiques pour un journal du matin.

L'horloge de la Grand'Garde vient de sonner huit coups. Les boutiques s'ouvrent. De toutes parts des volets de fer s'enroulent avec un bruit de crécelle et des volets de bois claquent sur les dalles des trottoirs. Des bonjours et des nouvelles s'échangent de porte à porte, entre voisins, ou par-dessus la rue, en même temps que s'échappent des tourbillons de poussière chassés par les balais des gens. Les gagne-petit, les baladeurs, les marchands de journaux, les boueurs municipaux, les uns muets, les autres tapageurs, disputent la chaussée aux tramways encore somnolents. C'est la ville en réveil qui reprend sa vie laborieuse de chaque jour.

Dans le bureau de rédaction, où persiste, malgré l'appel d'air des fenêtres grandes ouvertes, un relent complexe de vieux papier, d'encre évaporée, de bouts de cigare et de fonds de pipe, entre un garçonnet qui dépose sur une large table à tapis jadis vert une fardée de journaux sous bande, de lettres et de petits paquets. C'est l'apprenti chargé du service de la poste, qui apporte le courrier du matin. Le même en rapportera autant, à deux heures, pour le courrier de midi. Après cette irruption, le bureau rentre, pour un temps, dans la solitude et le silence.

Puis, un à un, arrivent les rédacteurs. On taille bavette peu ou prou devant l'amoncellement, avant d'attaquer la besogne journalière ; après quoi chacun tire à soi les paperasses qui le concernent. Les *localiers* s'adjugent les gazettes de la ville et les correspondances de la région ; le *secrétaire de la rédaction*, les journaux et les lettres de Paris.

Et bientôt l'on n'entend plus que les froissements du papier déplié ou rejeté à terre et le grincement des ciseaux découpant les passages à insérer, pendant que le méthodique *correcteur*, assis à son pupitre particulier dans un coin de la pièce, relit et annote les épreuves du feuilleton et des articles composés d'avance.

A neuf heures battant, un pas rapide retentit dans le corridor : c'est le *rédacteur en chef*. En une minute il a déposé dans son cabinet sa canne et son chapeau et ouvert sa porte de communication avec le bureau commun.

— Bonjour, Messieurs. Quoi de neuf? Rien? Tant pis. Monsieur A., donnez moi votre article sur les « Inconvénients des nouveaux pavés en chocolat ». Parfait! Badiez ça tout de suite. Il faut que ça paraisse aujourd'hui : la question vient ce soir au Conseil municipal. Et l'affaire Doby, Monsieur B., pourquoi n'avions-nous pas un mot hier sur Doby? Vous ne savez rien ? Dites pas ça : vous devez savoir. Arrangez-vous comme vous voudrez, il faut que nous ayons quelque chose ce soir. Monsieur C. est au parquet? Bon. Monsieur D., occupez-vous sans retard des élections: ça arrive, vous savez! Faut pas nous laisser damer le pion. *Le Petit Flamand* en a déjà touché deux mots. C'est trop. Lancez donc la liste des candidatures; si vous n'avez pas tout, complétez avec des probabilités. Si c'est pas ça ça ne fait rien: on rectifiera après. Monsieur F., une lettre foudroyante à Havas; hier encore, nous avons reçu trop tard l'apoplexie de la reine Pomaré.. Passez-moi le *Temps*, les *Débats*, l'*Indépendance belge* et la *Correspondance universelle* Bien, merci.

Le chef se retire, emportant son butin et laissant sa porte ouverte. Un quart d'heure après, on l'entend allumer sa pipe, ce qui, pour les familiers au courant de ses manies, annonce d'une manière certaine qu'il est fixé sur l'état de l'Europe, que sa plume est à l'encrier et qu'il va procéder à la confection de son *Bulletin politique* — Car, au temps dont je parle, il était encore de règle que chaque numéro commençât par un « Bulletin politique » écrit de la main du rédacteur et formulant, sur les principaux événements du jour, les commentaires et opinions du parti dont le journal était l'organe.

La pipe est à peine allumée que des coups discrètement frappés retentissent à la porte directorale.

— Entrez!

— Bonjour, cher ami. Ne vous dérangez pas : je ne fais qu'entrer et sortir, car je sais que votre temps est précieux. Dites-moi, avez-vous songé à écrire au ministre et à Faidherbe? Vous savez, pour le 14 Juillet, il y a tant de demandes ! On a beau avoir les titres les plus sérieux...

Le fâcheux se perd dans de prolixes explications, et une grosse demi-heure s'écoule avant qu'il ait consenti à vider les lieux. Avec un soupir de soulagement, M. le Directeur reprend possession de son fauteuil et commence à noircir son papier.

— Pan, pan !

— Entrez !

— C'est à M. le directeur que j'ai l'honneur de parler? Je suis M. Trosétoiles et je me présente sous les auspices de notre ami commun, M. Machin, dont voici la carte. Je m'occupe de littérature, Monsieur, et j'ai composé un roman dont je vous prie instamment de vouloir bien prendre connaissance. Je serais heureux et fier que vous l'acceptassiez pour feuilleton.

Le rédacteur en chef retient mal un geste d'effroi.

—Encore vingt minutes de perdues! gémit-il, quand l'importun a terminé l'exposé de ses doctrines philosophico-littéraires.

— Pan, p...

— Ah! zut!... Entrez!

— Monsieur, c'est le voyageur de la maison Sourcilleux, pour l'encre d'imprimerie...

— J'ai pas le temps! Conduisez-le à l'administrateur.

« En voilà, une scie! » gronde M. le Directeur, en reprenant sa plume.

— Pan, pan!

— Ah! au diable!... On n'entre pas!

On entre tout de même.

— Serviteur, mon cher Directeur. J'arrive à l'instant de Douai. Je tenais à ce que ma première visite fût pour vous. Vous n'ignorez pas, sans doute, que mes concitoyens ont bien voulu jeter les yeux sur ma modeste personnalité pour les élections prochaines. Je n'avais, croyez le bien, nul désir de sortir d'une obscurité qui m'est chère; mais devant les instances réitérées de nos amis politiques, je n'ai pas cru pouvoir m'obstiner dans ma résistance. L'intérêt du pays... Le devoir des bons citoyens... La grandeur de la France.

Etc., etc. Ça coule longtemps. Et M. le Directeur s'efforce de se consoler en calculant le nombre des siècles de Purgatoire dont l'exemptera sa patience angélique. Mais en reconduisant le candidat, il donne un tour de clef rageur à sa serrure.

— Nom de tonnerre, voilà onze heures ! Je n'y suis pour personne, rugit-il en se rasseyant, pour personne, entendez-vous? Pas même pour M. Grévy, ni la reine Victoria.

Il se plonge dans son travail et sa plume court avec une activité fiévreuse, pendant que, dans la grande salle, chacun expédie sa besogne interrompue de temps en temps par la nécessité d'éconduire des intrus et par les allées et venues des apprentis envoyés de l'atelier des typographes pour chercher la copie.

Car ce n'est pas tout d'écrire ; il faut, pour que le journal se fasse, traduire l'écriture en caractères typographiques. Et pendant que l'on griffonne en haut, en bas on compose.

Ils sont là une vingtaine de *typos* dans un large et clair atelier au plafond vitré, alignés debout devant des pupitres divisés en une infinité de petites cases renfermant chacune une même sorte de lettres. L'écrit qu'ils ont à composer est placé sous leurs yeux, et de la main droite, avec une célérité merveilleuse, ils cueillent lettres par lettres, qu'ils alignent sur une plaquette métallique tenue par leur main gauche et qu'on appelle *composteur*.

Au milieu de l'atelier est une grande table de marbre, sur laquelle sont déposés à plat quatre solides cadres de fer : ce sont les *formes* ou autrement, les pages du journal.

Le chef d'atelier, qu'en termes techniques on nomme le *Metteur en pages*, se tient debout devant ce *marbre*. C'est lui qui reçoit directement la copie envoyée de la Rédaction, qui la divise entre les *compositeurs* et classe dans l'ordre voulu les *paquets* de composition, à mesure qu'ils lui sont remis par les typographes.

Dès qu'un article est complètement composé, il passe un rouleau d'encre grasse sur le paquet, en tire une épreuve préalable et l'envoi au *correcteur*, qui marque les fausses lettres et les erreurs, afin qu'on y remédie avant de mettre en *formes*.

Cette correction est un travail qui exige une grande attention en tout temps, mais qui avait jadis, à l'époque où la presse était régie par des lois draconiennes, une importance capitale. J'ai souvenance d'un certain journal qui faillit être supprimé tout net pour une simple *coquille* et qui, dit-on, ne dut la vie qu'à la naïve ignorance de son propriétaire.

En parlant avec toute la déférence imaginable d'une fête donnée à l'occasion d'un voyage de LL. MM. Impériales, le journaliste s'était complu à célébrer la beauté radieuse de l'impératrice Eugénie dans sa magnifique toilette de satin. Par malaventure préméditée ou non, le typographe avait composé le mot *satin* avec un *c* au lieu d'un *s*, ce qui changeait beaucoup la signification du mot et constituait un grave outrage. Et le correcteur ne s'était point aperçu de ce crime de lèse-majesté.

Grand scandale dans Landerneau. Les courtisans poussèrent des cris de putois ; l'opposition s'esclaffa dans sa longue barbe et les magistrats, qui n'ont guère coutume de crier ni de rire, mais, qui n'en cognent pas moins raide, tournèrent et retournèrent sur leur gril le propriétaire de la gazette malencontreuse, — lequel, à bout de forces, ahuri, désespéré, agonisant, laissa échapper cette lamentation suprême :

« Mais enfin, monsieur le juge d'instruction, ce n'est pas ma faute à moi, si l'ouvrier a oublié une cédille ! »

Le juge se pinça les lèvres, regarda son patient par-dessus ses lunettes, et désarmé, lui rendit la liberté, avec son brevet d'imprimeur.

Retournons à la besogne.

A deux heures, les rédacteurs et reporters de service convenablement lestés, sont rentrés pour donner le second coup de collier, qui est généralement le plus rude car le temps presse et le travail abonde.

De deux à cinq l'afflux, des dépêches télégraphiques est incessant et la rédaction bat la fièvre. C'est un va-et-vient continu, une agitation complexe, un charivari de bruits divers, confus en apparence, mais dans lequel chacun sait à merveille démêler ce qui l'intéresse.

A toute minute des éphèbes entrent en tourbillon et repartent de même; ce sont les courriers qui font la navette entre le télégraphe et le journal, et qui encourent parfois de paternelles remontrances :

— Insecte malfaisant, microbe abominable, qu'est-ce que c'est que ça ? Encore onze dépêches d'un seul coup! Tu jouais aux billes sur le trottoir, n'est-ce pas, gredin ?...

L'objurgation est interrompue par la sonnette du téléphone, qui carillonne avec rage.

— La Bourse ! la Bourse ! Eh ! là-bas, quelqu'un à la Bourse !

Ou bien, c'est un employé qui surgit effaré,

— Messieurs, il y a feu quelque part; les pompiers viennent de passer !

— Allez un peu voir par là, vous, Monsieur Z., qui avez des jambes de sept lieues Et rappliquez presto, pour qu'on puisse annoncer ça en deux mots aux « Dernières nouvelles. »

Le reporter s'élance et manque d'être tamponné par un autre qui s'engouffre hors d'haleine, bondit sur une plume et s'effondre sur une chaise :

— J'ai Doby dans ma poche !

— Eh bien! alors, vous êtes plus roublard que la police, vous ?

Notre homme tire son carnet, écrit, écrit, écrit, et, tout en ajoutant les lignes aux lignes :

— On l'a reconnu lundi à Dijon... Il n'y est plus... Mercredi, on l'a vu à Mâcon... Y est plus non plus... On l'a filé vendredi à Lyon... Maintenant, on ne sait plus où il est passé...

— Palpitant! Quelle place vous faut-il !

— Tant que vous voudrez; je peux le faire courir longtemps comme ça.

— Diable, non ! Condensez ; nous sommes déjà encombrés.

— Bon, si c'est comme ça, je vas l'évaporer à Lyon.

Un apprenti montre son nez innocent et ses yeux ingénus.

— Le metteur en pages demande ce qu'il faut retirer : il y a 250 lignes en trop.

— Avec Doby, ça va faire 300 ; nous voilà bien ! Dis-lui de monter, mon garçon, ou plutôt non, je descends.

Dans l'atelier la hâte est vertigineuse. Dans vingt minutes il faudra *rouler*, coûte que coûte, et des quatre formes deux seulement sont sous presse. La troisième est *serrée*, prête à partir ; mais la dernière est encore en plein désordre, avec des paquets de composition épars sur le marbre tout autour, devant lesquels le metteur en pages essuie d'un revers de main son front en sueur et semble sur le point de s'arracher les cheveux.

— Qu'est-ce qui vous tracasse, Edouard?

— C'était d'aplomb, Monsieur, en laissant de côté l'article sur la « Distillation des eaux de la Deûle » — il y a quinze jours qu'on le rejette ; un de plus, c'est pas une affaire ! Voilà qu'il m'arrive trois capons de morts ! !

Les « Capons de morts » d'Edouard, ce sont tout simplement les avis mortuaires, funérailles ou obits, qui ont, en effet, la mauvaise habitude de survenir inopinément, parfois à la dernière minute. Les metteurs en pages n'ont pas de pire bête noire ; aussi les accablent-ils de l'expression de leur haine et de leur mépris.

Trois « Capons de morts », à dix lignes la pièce, c'est un nouveau trou de trente lignes qu'il faut opérer dans la page. Le rédacteur en chef fait retirer le récit d'un accident de voiture qui manque de mordant, et l'histoire d'un chien enragé qui n'a mordu qu'une vieille dame, — et tout est dit,

— Serrez, serrez! l'heure va sonner.

La dernière page est enlevée. On entend, de loin le claquement du maillet du mécanicien qui promène son *taquoir* sur la surface des formes pour qu'aucun caractère ne fasse saillie, puis le grincement des *galets* qui doivent les caler, et enfin retentit le bruit sauveur: le sourd grondement de la presse en mouvement, scandé à intervalles égaux par un fracas de [illegible]

Le tirage est commencé.

Le rédacteur en chef parcourt d'un œil vigilant le premier numéro sorti des cylindres, pour s'assurer que chaque chose est à sa place et qu'on n'a pas, par une déplorable méprise, terminé une grave dissertation sur la situation politique par la fin d'une chronique sur les gaîtés du carnaval. Et à pas lents, pensif, il regagne son cabinet en songeant qu'une feuille de plus vient de s'ajouter au livre de l'histoire et que le monde, lui compris, a vieilli d'un jour.

M. Théodore Barrois, secrétaire général de la Société des sciences, a présenté ensuite un très intéressant rapport sur les travaux exécutés par les membres de la Société : MM. Charles et Théodore Barrois, Batteur, le docteur Pierre Bernard, le docteur Carton, Mgr Dehaisnes, De Winter, Dorémieux, Faure, Finot, docteur Folet, docteur Gosselet, Houzé de l'Aulnoit, Koszul, Lecocq, Léon Lefebvre, Peroche, Quarré-Reybourbon, Rigaux, Van Hende, Verly.

M. le secrétaire général rappelle la visite à Lille, pendant le cours de l'année, de M. le docteur Roux et de M. le ministre de l'agriculture, qui a valu à MM. Violette, Damien et Buisine, la croix de chevalier du Mérite agricole, et à M. de Winter les palmes académiques. Puis il adresse un dernier adieu à MM. Ozenfant, Lethierry, Faucher, Hervey de Saint-Denis et Catalan, membres de la Société décédés pendant l'année.

M. le secrétaire aborde ensuite les concours.

Dans la liste des récompenses, nous relevons les noms suivants :

M. le docteur Staes-Brame pour son étude *sur la création à Lille d'un office sanitaire* se voit attribuer par la Société le prix de Pingrenon, d'une valeur de 300 fr.

M. Staes-Brame, on le sait, a habité Croix.

Prix de dévouement et de vertu. — La Société décerne une médaille de vermeil à Mlle Adèle Turcq, depuis 42 ans chez M. F. Roussel, à Roubaix, et un livret de caisse d'épargne de 100 francs.

Médaille d'honneur. — Destinée à honorer les travailleurs que leur intelligence, leur zèle et leurs qualités ont justement élevés au-dessus de leurs compagnons, la médaille d'honneur est décernée à M. Augustin Olivier, ouvrier tisserand chez M. Montagne et Bergerot, à Cysoing.

Joseph Delava, ouvrier teinturier chez Mme veuve Caydet et fils, à Roubaix ; Jean-Baptiste Forest, ouvrier chez MM. Coget et Lolar, à Roubaix ; Louis Bonte, portier chez MM. Ernoult-Bayart frères, à Roubaix ; Rosalie Maquet, fille de confiance chez M. Léon Debailleul, à Roubaix; Marie Sélébosse, fille de confiance chez Paternoster-Scol, à Baisieux.

Jean Lafrance, magasinier chez M. Dupont-Desfontaines, à Roubaix; Charles Parsy, graisseur chez MM. Réquillart et Scrive, à Roubaix; Amélie Baisez, fille de confiance chez Mme veuve Dassonville-Facon, à Tourcoing; Virginie Bailleul, fille de confiance chez Mme veuve Duprez-Cocheteux, à Roubaix.

Récompenses aux chauffeurs de l'arrondissement de Lille. — Fondation Victoire Parnot. — La Société décerne le prix Victoire Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 80 francs à M. Florentin Chevalier.

Ecole des chauffeurs. — La Société décerne aux élèves de l'Ecole municipale des chauffeurs, classés les cinq premiers à la suite du concours ouvert par la ville, des médailles et des primes à MM. de Coster, Willard, Dutoit, Godefroy, Mille.

Récompenses aux occupeurs de maisons de la Compagnie Immobilière. — La Société accorde la prime Henri Violette à M. Poulet.

ECOLE MUNICIPALE DE CHAUFFEURS.— *Diplôme de chauffeur-conducteur* (résultat par ordre de mérite). — MM. de Coster, Willard, Dutoit, Godefroy, Mille, Debleecker, J. Brun, Novarèze, L. Brun, Cornu, Brocart, Plouvier, Vallé, Vervust, Delcourt, Tanche, Vanlierde, Derudder, Noclercq, Demanet, Leriche.

Certificats de capacité de chauffeur (résultats par ordre de mérite). — MM. Hiltcher, Tabary, Gillmann, Delory, Vanoutrève, Van der Heyden, Bastien, Noé, Rognié, Ayroulet, Lesot, Serré, Wacquet.

Saisie de viande tuberculeuse destinée à la troupe. — Le bruit court en ville qu'un boucher aurait fait à la troupe, une livraison de viande reconnue impropre à la consommation. Avant de nous prononcer sur le bien fondé de cette accusation, nous attendrons que l'enquête ouverte sur cette affaire ait nettement établi les charges qui pèsent sur le fournisseur.

Une importante affaire de fraude. — Coups de revolver — Chasse à l'homme. — La série des affaires de fraude ne semble pas encore close et les préposés d'octroi sont sans cesse aux prises avec d'audacieux fraudeurs.

Samedi soir, vers 10 heures 05, à l'arrivée du train de Comines à la halte de Fives-Saint Maurice, le préposé Bauduin vit descendre du train quatre individus porteurs de caisses et d'un ballot rempli de tabac.

Deux des fraudeurs descendirent le grand escalier : mais, ayant aperçu deux autres employés d'octroi, ils firent signe à leurs compagnons de prendre la fuite. Pendant qu'ils s'enfuyaient par la place de Bouvines, Bauduin tirait un coup de revolver, afin d'appeler son collègue le brigadier Duval.

Lorsque celui ci arriva, les deux individus qui étaient restés à la station prirent la fuite à travers les voies du chemin de fer, abandonnant leurs ballots qui contenaient 45 kilos de tabac de Moravie d'une valeurs de 560 francs environ. Quant aux fraudeurs, ils courent encore.

Une tentative de suicide à Lille. — Dimanche, vers onze heures du soir, Auguste Colignon, garçon boucher, âgé de 22 ans, a tenté de se suicider dans une chambre qu'il occupe rue Auguste Bonte, 5, en se tirant un coup de revolver dans la tempe droite. Son état est grave mais non désespéré.

Concerts et Spectacles

Sixième concert public d'hiver à l'Hôtel de-Ville. — Le choral l'*Avenir* et la *Cæcilia Roubaisienne* étaient de service dimanche. L'éloge de ces sociétés n'est plus à faire. Leurs chœurs et leurs solistes ont été dimanche à la hauteur qu'ils ont toujours su garder. Signaler chacun des solistes en particulier serait se répéter. Nous avons particulièrement goûté les chœurs *La Cour des Miracles* et *Paix charmante*, ce dernier admirablement bien nuancé par les barytons et les basses. Une mention également au fort baryton du quatuor *Le Calme des Nuits*.

La salle, un peu plus garnie qu'il y a quinze jours, était cependant loin d'être pleine. Toujours même surabondance de public masculin et pénurie de public féminin.

M. Wassenhove, toujours au poste, aidait de son accompagnement fidèle les excellents solistes amateurs qui se sont fait entendre.

Le concert des Crick-Sicks de Tourcoing.— Ce concert, dont nous avons dû nous borner à annoncer la réussite, mérite mieux qu'un bref et sec compte rendu. Nous nous plaisons donc à revenir sur les différentes parties de ce programme dont le public a goûté l'excellente composition.

Les orphéonistes ont interprété deux œuvres chorales d'une réelle valeur : *1812*, cette page si dramatique de Massenet, puis une délicieuse mélodie, *Nos compagnes*, dans laquelle M. Henri Maréchal a su traduire en musique le charme pénétrant de la poésie de M. Paul Collin

O femme ! Que ton nom soit à jamais chanté.
Il n'est pas de bonheur où n'est pas ton sourire,
Il n'est pas d'espérance où n'est pas ta bonté !

A part quelques imperfections de détail, l'exécution de ces chœurs a été telle qu'on pouvait l'attendre des *Crick-Sicks*.

Mme Rose Tribouillet, cantatrice, élève de Mme Rosine Laborde de l'Opéra, a rempli plusieurs numéros du programme. Elle dit avec sentiment et avec goût et elle aborde des œuvres qui témoignent de connaissances approfondies : l'air de la *Reine de Saba*, *Gallia*, de Gounod, le rôle de la bohémienne dans le duo du *Trouvère*, et encore cette délicieuse *Ninon* de Paolo Tosti, et enfin la *Fiancée du soldat* de Chaminade.

Notre excellent ténor M. Paul Deldyck a gagné depuis longtemps les faveurs du public tourquennois ; c'est justice d'ailleurs. Il est resté lui-même en chantant le *Sonnet* de Duprets, *Si tu veux mignonne*, la gracieuse idylle de Massenet et le grand air de la *Reine de Saba*.

Dans la partie instrumentale, nous avons eu l'occasion d'applaudir une jeune artiste devenue notre concitoyenne depuis quelques mois, Mlle Eugénie Rouille, la fille de M. le commissaire central, une pianiste d'un incontestable talent. Nous avons remarqué son jeu souple, élégant, nerveux dans l'exécution de la sonate de Rubinstein et dans une autre fantaisie qu'elle a ajoutée au programme avec une bonne grâce charmante.

De notre violoniste, M. Alfred Bailly, il nous reste bien peu de choses à dire, après les éloges, bien mérités, que nous avons eu maintes fois l'occasion de lui consacrer. Nous aimons à constater toutefois qu'il s'est obligeamment prêté à combler le vide produit par l'absence de M. Jacobs, et qu'il a une fois de plus charmé son auditoire par sa grande virtuosité

Dans le genre badin M. Duvivier, de Lille, s'est révélé ce chanteur de bon aloi qu'on peut applaudir dans tous les salons. Ses scénettes et ses chansons sont marquées au coin du bon goût ; elles sont dites aussi avec cette fine pointe d'esprit qui en fait le charme.

Nous serions incomplets si nous ne citions l'accompagnateur, M. Paul Stuppy ; le nommer n'est-ce pas citer l'artiste dont l'obligeance égale le talent.

En somme, bonne soirée pour les invités et franc succès pour les organisateurs, les orphéonistes Crick-Sicks.

DE L'EPINETTE

— *Matinée musicale.* — Nous rappelons que l'*Association symphonique* de Tourcoing donnera, dimanche prochain 30 décembre, un concert matinée, à 4 heures, à la salle des fêtes. L'importance des œuvres qui y seront produites et la valeur des artistes qui se feront entendre assurent le succès de cette fête. — Les places sont à 2 fr., 1 fr. et 0,50 c.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent nullement l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La réglementation du Terme

Roubaix, le 22 décembre 1894.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Le rapport et le vœu émis par la Chambre de commerce de Roubaix au sujet de la réglementation du marché à terme ne sont incontestablement pas de nature à apporter une amélioration sérieuse à l'état actuel des choses.

Il résulte des vœux émis par les Chambres de commerce de Tourcoing et Roubaix (quoique celui de Tourcoing soit plus nettement caractérisé) qu'elles ont tout simplement ménagé la chèvre et le chou en donnant aux nombreuses victimes qui se lamentent avec juste raison une fiche de consolation et à la Caisse de liquidation le conseil de modifier ses conditions pour faire taire ces derniers, qui demandent non pas la suppression du terme, mais une réglementation sérieuse et énergique *pour empêcher le jeu* et donner à ce marché le véritable caractère du but de sa création; pour cela, le seul moyen est de créer un type unique et irréductible en obligeant le vendeur à livrer et l'acheteur à prendre livraison à l'échéance, laissant à ce dernier (cela va de soi) le droit de remettre en vente là ou les filières qu'il ne pourrait ou ne voudrait employer.

Cette énergique résolution ne ferait pas l'affaire de la Caisse de Liquidation, soit, mais elle donnerait satisfaction à la généralité des négociants et industriels et rendrait à nos places le crédit qui se perd et qui a fait la fortune et la gloire de ces deux grands centres industriels.

Que l'on ne vienne pas parler de Leipzig et d'Anvers.

Tout le monde sait que le commerce allemand ne demande que la suppression du terme et qu'Anvers, qui *n'est pas un centre industriel*, fait en grande partie son jeu chez nous.

En outre, il ne faut pas oublier que tous les peignés venant de l'étranger sont assujettis à un droit d'entrée de 25 centimes par kilog.

Maintenant quelques lignes à propos des courtiers inscrits dont la Chambre de commerce de Roubaix approuve la réduction du nombre admis à la Caisse de Liquidation.

Toute la corporation (à part toutefois les quelques privilégiés) protestera et avec juste raison contre cette mesure d'autant plus arbitraire qu'ils sont tous nommés en même titre et que la loi de 1867 abrogeant celle de 1816 a été faite uniquement pour abolir le *privilège du courtage*.

Que la Caisse de Liquidation, (société privée) accorde ce privilège à quelques membres de cette honorable corporation, elle en a le droit incontestable. Mais que la Chambre de Commerce, qui représente les intérêts de tous, approuve et appuie ce droit, elle agit contrairement au but de la dite loi de 1867.

Que la réglementation soit énergique au point d'empêcher le jeu, et tous les courtiers deviendront des affluents pour grossir le fleuve de la Caisse de liquidation.

Veuillez agréer, Monsieur, etc. *Un négociant.*

A propos du sectionnement du canton nord de Tourcoing

Blanc-Seau, le 21 décembre 1894.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Au nom de plusieurs de mes amis, je me permets de venir vous soumettre ces quelques lignes. Comme nous nous le disions, l'avis émis dans votre numéro de ce jour, pour bien protester, est des mieux inspirés, mais il n'est pas à la portée de tous.

Pas mal d'habitants du Blanc-Seau que nous connaissons, et qui, sans aucun doute, notifieraient volontiers leur protestation, s'ils n'étaient obligés pour se rendre à leur désir de faire trois kilomètres, à peu de chose près, promenade guère facile en semaine. Pour ce cas important, n'y aurait-il pas moyen d'obtenir de la municipalité une faveur, qui consisterait à recueillir les signatures des protestataires du Blanc-Seau sur un registre spécial qui serait déposé au siège du groupe municipal du dit hameau; la chose serait alors pratique. A notre avis il y a surtout à protester contre l'injustice à vouloir démembrer le canton nord, en place du canton sud; dans ce cas Tourcoing resterait néanmoins chef-lieu des trois cantons, ce dernier étant *en tous points* plus important que le premier.

Si nous n'avions pas vu soucher dans ce sectionnement (peut-être nous trompons-nous), un but de terrain électoral, nous aurions volontiers manifesté ces quelques lignes de vive voix à un conseiller du quartier ? mais nous préférons vous les soumettre, en en tirant le parti qu'il vous plaira.

Je vous prie de m'excuser de ces longues réflexions, mais discrètes.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, mes salutations les plus sincères.

Pour plusieurs protestataires contre le canton nord,
PAUL COUTSIER.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord, dans la séance de samedi :

1° Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi tendant à ouvrir au ministère de l'intérieur, sur l'exercice 1894, un crédit de 200,000 fr. pour les besoins du traitement de la diphtérie par la sérumthérapie :

Tous les députés du Nord ont voté *pour*. Absent par congé M. Defontaine.

2° Dans le scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Emile Chevalier (interpellation de M. Millerand) :

Tous les députés du Nord ont voté *pour*, sauf M. Guesde qui a voté *contre*. MM. Jung et l'abbé Lemire se sont abstenus. M. Defontaine était absent par congé.

Le nouveau gouverneur militaire de Dunkerque. — Le général gouverneur de la place et de la défense du territoire de Dunkerque appelé à remplacer le général Chery est M. le colonel Charriol, du 3e génie à Arras, nommé général de brigade. Le nouveau gouverneur prendra très prochainement possession de son poste.

Cour d'assises du Nord. — M. le ministre de la justice a nommé M. Lanio, conseiller à la Cour d'appel de Douai, président de la prochaine session qui s'ouvrira en février.

Une femme assassinée à Nivelles. — Samedi, vers 8 heures du matin, des ouvriers ont trouvé au pied d'un arbre, dans une petite prairie attenante au cimetière de Nivelles, le corps de la demoiselle Sophie Derôme, 46 ans, demeurant à Maulde.

La malheureuse était dans un état pitoyable; presque nue, elle n'était vêtue que de quelques lambeaux d'étoffes.

A la poitrine et sur les membres inférieurs elle portait des blessures sanglantes.

Comme elle respirait encore, on la transporta dans une maison voisine ; mais, malgré les soins qui lui furent donnés, elle expira sans avoir pu prononcer une parole.

Sur le terrain, on a relevé de nombreuses traces de lutte; la victime a dû se défendre vigoureusement.

Le maire de Nivelles a fait aussitôt prévenir la gendarmerie de Saint-Amand, qui s'est rendue sur les lieux, en attendant le parquet de Valenciennes, qui arriva dans l'après-midi.

La population est indignée. On s'attend à l'arrestation d'individus soupçonnés.

Comme Prime extraordinaire

à ses lecteurs, la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente, au prix de **2 francs**, et **2,50** par la poste, un **ALBUM DE MUSIQUE** superbe, composé de romances et de morceaux de piano choisis.

Titres des morceaux :

1. Célèbre Mennet. — 2. Cantate. — 3. Le Gondolier. — 4. Air d'Orphée. — 5. Marche funèbre. — 6. Les Plaintes de la jeune fille. — 7. Le Torrent, valse. — 8. La Truite. — 9. Toulon-Cronstadt, marche. — 10. Sérénade de Don Juan. — 11. Annette, polka. — 12. L'Eloge des larmes. — 13. Polka des Fous. — 14. Chant de Mignon. — 15. Air Favori — 16. La Sérénade. — 17. Polka lente. — 18. L'Anneau brisé. — 19. Rodetzky, marche. — 20. Air de Renaud. — 21. La Vie pour le Tsar, mazurka. — 22. Sur l'Eau, Duetto. — 23. Duetto de la Flûte enchantée. — 24. Quadrille des Lanciers.

LA TEMPÊTE

A DUNKERQUE

Un canot qui chavire. — Trois victimes

Dunkerque, 23 décembre. —La tempête qui souffle depuis trois jours sur notre littoral vient de faire, à Dunkerque, trois victimes, dont deux laissent de nombreux orphelins.

Voici dans quelles circonstances s'est produit ce nouveau drame de la mer.

Samedi à 4 heures 1/2 le canot lamaneur (n. 2) *Jeune Victor*, monté par quatre hommes et commandé par le patron Léon Keimpynck, dit Cotto, quittait le port, malgré le temps affreux, pour aller offrir ses services à deux steamers grecs qui venaient de mouiller sur rade. Le vent faisait rage de la partie Ouest et la mer était démontée.

Poussé par la tempête, le *Jeune Victor* se trouvait vers neuf heures du soir à 70 mètres de la côte sous Rosendaël.

Le patron du canot fit alors mouiller et chercha à étaler; mais les paquets de mer arrivaient sans interruption, et l'un d'eux, plus violent, rompit l'amarre du *Jeune Victor* et brisa la barre du gouvernail.

Les quatre marins cherchèrent alors à prendre le large. Les trois hommes ramaient pendant que le patron, couché à plat ventre sur l'arrière, manœuvrait le gouvernail avec ses mains. Mais cette situation critique ne pouvait durer et bientôt, à bout de force, les canotiers prirent la résolution de se laisser porter à la côte.

Alors, le *Jeune Victor*, ballotté par la mer furieuse, devint le jouet des flots, avant d'en être la victime. En effet, une catastrophe était imminente. Une lame de fond souleva l'embarcation qui retomba, la quille en l'air, entraînant dans l'abîme les quatre hommes qui la montaient.

Auguste Jacquemel, Jules Heinst, dit Moustache, et le jeune Jacquemel, âgé de 18 ans, qui remplaçait son père malade, ne reparurent pas. Seul, le patron du *Jeune Victor*, Jean Keimpynck dit Léon Cotton, a pu échapper au naufrage.

A CALAIS

La tempête de vendredi était à peine apaisée qu'une nouvelle bourrasque, soufflait de la direction de l'Ouest, s'est déchaînée sur nos côtes.

De nouveau les navires viennent en grand nombre chercher un refuge dans le port. Le bassin du Paradis est bondé de bateaux. Le service des paquebots fonctionne régulièrement.

A DOULLENS.

Dans la Somme, à Doullens, la bourrasque a enlevé tout à coup le tablier d'une machine à battre et l'a jeté sur une femme qui se trouvait auprès de la machine. La malheureuse est assez grièvement blessée.

A PERPIGNAN

Perpignan, 23 décembre. — Le vent du sud-ouest souffle depuis deux jours avec une violence extraordinaire. Au Vivier, canton de Sournia, le vent a démoli le clocher, qui a entraîné dans sa chute une partie de la façade et de la voûte de l'église.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 23 décembre. — La tempête qui a sévi hier sur le Pas-de-Calais et la Manche s'est fait aussi sentir sur les côtes de Belgique. On a des craintes sérieuses pour les bateaux de pêche. Les courriers subiront des retards considérables.

EN ANGLETERRE

La tempête qui a sévi, pendant la nuit de vendredi à samedi et pendant une partie de la journée d'hier, sur le Royaume-Uni, y a causé un nombre prodigieux d'accidents et des dégâts dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue. Plusieurs villes semblent avoir été bombardées, leurs rues sont jonchées de débris de toute espèce, des maisons tout entières ont été démolies.

Quant aux désastres en mer, on ne signale encore que le naufrage du schooner *Helen-Mar*, échoué à Ardmore coast, près Ilfracombe, et dont le capitaine seul a été sauvé, puis celui d'un navire inconnu, perdu corps et biens au large de North wald (Liverpool).

BELGIQUE

UN ATTENTAT A LA DYNAMITE. — Charleroi, 23 décembre. — Cette nuit, une terrible explosion de dynamite a détruit en grande partie la demeure du cantinier du charbonnage du Gouffre, à Chatelineau. C'est une vengeance dont l'auteur est jusqu'à présent inconnu.

Les vitres ont été brisées dans un rayon de 50 mètres. La détonation a été entendue à deux kilomètres. La population a cru à une explosion de grisou et a été en proie à une grande panique.

Charleroi, 23 décembre. — On dit maintenant que ce sont deux explosions successives qui ont eu lieu dans la maison d'un cantinier au charbonnage de Châtelineau.

On croit à une vengeance personnelle. Les dégâts matériels sont considérables.

L'élection législative de Liège. — Dimanche a eu lieu à Liège, une élection législative, pour pourvoir au remplacement de M. Jean Defuisseaux, député socialiste élu aux dernières élections à Liège et à Mons et qui a opté en faveur de cette dernière ville.

La campagne électorale a été des plus chaudes. Les candidats en présence sont: M. Francotte, un catholique; M. Hanssens, un progressiste modéré; et, enfin, M. Smeets un socialiste.

La journée électorale a été des plus calmes.

Dans la soirée 64 bureaux du canton de Liège, Ans et Grivegnée donnaient les résultats suivants:

MM. Smeets, 14.923 voix; Francotte, 7.991; Hanssens, 7.991.

Ces résultats sont sensiblement les mêmes que ceux du 14 octobre. Ils font prévoir, à moins de changements peu probables dans les autres cantons, un ballottage entre MM. Smeets et Francotte.

Mouscron. — *Deux messes de prémices.* — Dimanche ont eu lieu, dans la chapelle du collège Saint-Joseph, à Mouscron, les messes de prémices de MM. les abbés Hocepied, étudiant à l'Université de Louvain et Delmaet, surveillant des externes au collège St-Joseph à Mouscron.

La messe basse de 7 heures a été dite par M. l'abbé Hocepied. La famille du nouveau prêtre y assistait.

A 9 heures, une messe solennelle a été dite par M. l'abbé Delmaet, assisté de ses collègues du collège. La messe en musique à grand orchestre a été chantée par les élèves et anciens élèves du collège.

Après l'Evangile, M. l'abbé Moulaert, principal du collège, a prononcé une allocution sur la mission du prêtre.

La réception des nouveaux prêtres a eu lieu à onze heures au milieu des professeurs et des élèves, dans la grande salle de réception, qui avait été ornée, pour la circonstance, de petits drapeaux aux couleurs multicolores. Une cantate, composée par un professeur du collège, a été très bien interprétée par les élèves de la section préparatoire. L'harmonie du collège a exécuté plusieurs morceaux.

M. G. Faché a ensuite, au nom des anciens élèves, prononcé un discours de circonstance. M. l'abbé Delmaet a répondu que, toujours, il se dévouerait pour les élèves du collège.

A 3 heures a eu lieu un salut solennel. Une soirée dramatique et musicale a clôturé cette belle fête.

— *Une séance dramatique et musicale.* — Mardi, jour de la Noël, à 5 heures du soir, une séance dramatique et musicale sera offerte aux membres et aux bienfaitrices du Patronage Sainte-Germaine, dans le local situé rue de Menin.

Un grand drame en trois actes, le *Sacrifice d'Abraham*, obtiendra, vraisemblablement, un grand succès.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Le banquet annuel du Cercle vélocipédique Roubaisien. — Samedi soir a eu lieu au local du *Cercle vélocipédique Roubaisien* « Aux Tuileries » angle des des rues d'Alma et de la Redoute, une charmante réunion des cyclistes de la société, sous la présidence de M. Théodore Vienne. Parmi les convives, se trouvent MM. Théo Callens, Jules Petit et Telés Delcambre, du *Sport vélocipédique Roubaisien*, Elkan du *Cycliste-Club Roubaisien* et Selosse, président de la fanfare du Centre.

Au dessert, M. Vienne, président du C. V. R., remercie les personnes étrangères à la société et la presse locale d'avoir répondu à son appel, Il constate avec plaisir l'union qui existe entre les sociétés de la ville, et espère que la formation d'une fédération roubaisienne ne tardera pas à exister et que, pour l'année prochaine, ce sera chose faite. MM. Callens et Elkan, en l'absence de leurs présidents empêchés, remercient M. Vienne et s'associent à la proposition émise. M. Selosse promet toujours le concours de sa société aux fêtes cyclistes.

M. Delcambre, à son tour, constate la bonne amitié de tous les cyclistes et dit que la création d'une fédération aura certainement son utilité.

Il félicite les coureurs des succès qu'ils ont remportés pendant l'année, et principalement de la victoire éclatante aux courses roubaisiennes.

Après la série des toasts, un concert improvisé a terminé cette agréable fête.

Deux quêtes, l'une au profit des écoles maternelles de la ville, l'autre pour la société des secours aux blessés militaires, ont été faites par MM. Vienne et Selosse.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, RUE DU CHATEAU, 5
Séances des 22 et 23 décembre 1894

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nombre	nouv. livrets	sommes	REMBOURS nombre	sommes
Roubaix	Samedi	44	10	10 040 »	30	21.477 77
	Dimanche	183	24	37.388 »	63	24 291 24
Lannoy		19	2	8 327 »	8	1.399 59
Croix		7	4	2.573 »	[illegible]	150 »
Wattrelos		[illegible]	4	4.260 »	6	5.404 46
Ascq		3	[illegible]	2.[illegible] »		
TOTAUX		270	47	65 79[illegible] »	109	52.31[illegible] 06

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix, par MM. Dujardin et Delattre-Varlet directeurs ; et MM. Traffaut-Watine et Prouvost-Dehau, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Deffrennes-Canet, A Croix, par MM. Adolphe Nedonsel et Jules Delescluse. A Wattrelos, par MM. Jean-Baptiste Delchambre et Hien-Seynave. A Ascq, par MM. L. Verdière et Jean-Baptiste Crucq. *Le Caissier*, FRÉMONT.

SALLE DES FÊTES, Place Leverrier, à Tourcoing. — La troupe de drame du Théâtre de Roubaix sous la Direction de Mme veuve DUSCHAMPS. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/2 précises. — Lundi 24 décembre. — **Martyre**, drame en 5 actes.

UNE FEMME OCTOGÉNAIRE QUI ÉPOUSE UN HOMME DE 124 ANS!

QUEL étrange mariage! Pourtant, c'est ce qui vient de se passer en Amérique. Dans la ville d'Atlanta, le 4 novembre dernier, a été célébré le mariage d'un monsieur âgé de 124 ans avec une dame de 80 ans. A coup sûr ce n'est point ici l'union d'un homme mûr à une jeune fille, mais bien plutôt celle d'un trisaïeul à une aïeule. Tout le monde s'accorde cependant à reconnaître que ce couple extraordinaire jouit d'une santé excellente et que le jour des noces s'est passé aussi agréablement que s'il s'était agi du mariage d'un galant jeune homme avec une charmante fille.

Il est incontestable que le monde se rajeunit. J'ose dire que bientôt nous ne parlerons plus ni des «jours» ni des «années» comme si nous considérions la jeunesse et la vieillesse comme de simples questions de temps. Mais jusqu'à présent nous hésitons à nous glorifier de notre état de santé, de notre activité et de notre vigueur lorsque nous avons atteint la soixantaine, de crainte que le public ne doute de ce que nous disons ou qu'il trouve la chose bien extraordinaire.

Voyez, par exemple, ce qu'un monsieur écrivait dernièrement ; entre autres choses il raconte qu'il a été malade, et qu'il ne savait que faire pour combattre son mal. La raison en est toute simple ; c'est qu'il ne pouvait en défaire la nature, il en ignorait la cause Il nous dit que depuis cinq ou six ans il a eu «sept attaques,» qui le laissaient chaque fois comme mort. Il avait attrapé un gros rhume, c'est vrai, mais cela ne devrait pas effrayer un homme robuste, au point de croire qu'il n'a plus qu'à dire adieu à la vie. Nous attrapons des rhumes et nous en guérissons sans nous en effrayer outre mesure. Mais la cause première de la maladie de M. Victor Trolliet, c'était l'indigestion ou dyspepsie. Les «attaques,» dont il parle, en sont souvent le résultat et elles se manifestent sous une forme ou sous une autre. Parfois c'est l'asthme, d'autres fois ce sont des rhumatismes, quelquefois des palpitations, ou une prostration nerveuse; ou encore une attaque s'annonce par le manque d'appétit, un état fiévreux, la peau sèche, des maux de tête, un sommeil interrompu, des idées noires, la constipation, un tremblement musculaire, la faiblesse, le teint et les yeux jaunes, etc, etc. La cause néanmoins est toujours la même; l'obstruction des voies digestives. Les maux que nous venons d'énumérer n'en sont que les symptômes, les avertissements que la nature nous envoie, mais ce ne sont pas des maladies. Nettoyez votre citerne et vous aurez de l'eau claire, exempte de tous ferments. Le 3 septembre, M. Trolliet écrivait de nouveau pour nous faire savoir que, grâce à l'usage d'un certain remède, son état s'était amélioré rapidement. «Je n'ai pas eu d'attaque,» écrit-il, «et depuis lors je me porte bien. Même dans le cas du gros rhume que j'ai eu tout récemment, ce remède seul, parmi tous ceux que j'ai essayés, en a pu diminuer l'intensité. Je puis donc, malgré mon âge avancé, me livrer maintenant au travail des champs, sans éprouver de fatigue excessive. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente mes félicitations quant à l'efficacité de votre remède.

Signé : « VICTOR TROLLIET,
« à Chaux, hameau de Jujurieux,
par Cerdon (Ain). »

Nous voudrions bien pouvoir mettre ainsi un terme heureux à tous les maux qui nous affligent. Mais M. Trolliet parle de son «âge avancé.» C'est presque déplacé, puisqu'il n'a que 77 ans. Ce n'est pas le temps qui fait vieillir; ce sont les souffrances physiques et morales, dont un grand nombre ne sont que la conséquence d'une mauvaise digestion, d'un ralentissement ou d'un arrêt de cette machine qui distribue la vie et les forces dans toutes les parties de notre organisme. Si la machine fonctionne bien, que sont les années? Simplement des dates dans les livres et dans les calendriers. Lorsque notre correspondant aura atteint l'âge du nouveau marié américain (124 ans), nous espérons bien recevoir encore de bonnes nouvelles sur son état de santé. Pour être justes envers nos lecteurs, nous ne devons pas oublier de leur dire que le remède auquel il vient d'être fait allusion n'est autre chose que la fameuse Tisane américaine des Shakers, et que M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, place de Strasbourg, à Lille (Nord), auquel M. Trolliet a écrit les lignes citées plus haut, est presque constamment occupé à répondre aux questions qui lui sont adressées au sujet de ce remède.

Prix du flacon 4 fr. 50; 1/2 flacon 3 fr. 00., Dépôt — Dans les principales Pharmacies, Dépôt Général — Pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille. 39184

MAISON DU TAPIS
7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
Affaire exceptionnelle
100 PIÈCES LINOLÉUM FORT
à 2,25 le mètre
Articles de la Chine & du Japon pr cadeaux
MOQUETTES, CARPETTES
DE TOUTES TAILLES
Tentures, Tapis de table
FOYERS, FOURRURE, THIBET
COUVERTURES DE VOYAGE
Le plus grand assortiment et le meilleur marché de la région. 36692

SAISON D'HIVER
AUX
Fabriques Parisiennes
F. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
Spécialité de
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Immense assortiment de
Linge brodé et cousu à la main
Choix considérable d'**articles** hautes nouveauté pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses et Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc., etc.
BONNETERIE
RIDEAUX EN TOUS GENRES
CHEMISES pour **hommes** et **jeunes gens**, toutes faites et sur mesure.
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
Maison de confiance, reconnue depuis de nombreuses années pour ne vendre que des **articles soignés** et de **bonne qualité** à des conditions de bon marché exceptionnel.
GRAND CHOIX
d'Articles utiles pour cadeaux de fêtes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix
38962

TAPIS
TENTURES -- LINOLÉUM
Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers, portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton, **Linoléum pour parquets et escaliers**, dans toutes les qualités.
TAPIS DE SMYRNE
Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres*. **Tapisseries** *fantaisies et de style*. **Ornements d'églises échantillonnés.** *FOURNITURES pour tous ouvrages.*
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX

Les personnes qui s'occupent de musique religieuse savent combien il est difficile de trouver des morceaux de musique religieuse bien appropriés à la voix ; elles seront heureuses de trouver à la librairie du *Journal de Roubaix* le nouveau recueil de cantiques et motets à 2, 3 et 4 parties, de Mme Marie Elisabeth Reboux, religieuse de l'Immaculée Conception de Buzançais.

Les sopranos et les contraltos y trouveront des chants convenant à leur voix. Ce recueil est en vente au prix de 10 francs.

Titres : 1. C'est le Dieu que j'adore, cantique pour communion. — 2. Venez, beauté suprême, cantique de première communion. — 3. Venez, Jésus, pour communion. — 4. Céleste flamme, pour communion. — 5. Consécration au Sacré-Cœur. — 6. Toujours, toujours, cantique pour le renouvellement du vœu religieux. — 7. Gloire au Fils de Marie (Noël). — 8. Cantique sur le Rorate. — 9. Grand cœur à la Sainte-Vierge, tiré de Jeanne d'Arc, de Gounod. — 10. Gloire à Marie. — 11. A Marie immaculée. — 12. Hommage à Notre-Dame du Sacré-Cœur. — 13. Cantique pour l'Assomption. — 14. Mater afflictorum. — 15. Cantiques d'ouverture pour le mois de Marie et de Saint-Joseph. — 16. A Saint-Joseph, patron de l'Eglise. — 17. Quel nom puissant, cantique à Saint-Joseph. — 18. Cantique à Saint-François de Sales. — 19. A Sainte-Catherine. — 20. A l'Ange gardien. — 21. Ave Maris Stella. — 22. Ave Maria. — 23. Ave Maria. — 24. To ta pulchra es. — 25. Inviolata, prose de [illegible] — 26. Regina cœli. — 27. Salve regina. — 28 Ave Regina cœlorum. — 29. Sub tuum, 3 parties. — 30. Sub tuum, 2 parties. — 31. Sub tuum, 2 parties. — 32. Tantum ergo, 3 parties. — 33. Tantum ergo, 3 parties. — 34. Tantum ergo, 4 voix. — 35. Panis Angelicus, duo. — 36. Ecce panis, solo. — 37 Hymne à Saint-Joseph. — 38. O Salutaris. — 39. Gloria in excelsis, pour Noël. — 40. Litanies de la Sainte-Vierge; le recueil. 39060d